

Nantes, le 8 juin 2018

RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

LE RECTEUR DE RÉGION ACADÉMIQUE
RECTEUR D'ACADÉMIE
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

Le Recteur de l'Académie de Nantes

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

Objet : Accident survenu lors de travaux pratiques de SVT.

Comme suite au très grave accident survenu récemment lors de travaux pratiques de SVT dans un lycée de l'académie, vous trouverez ci-joint une note établie par les IA-IPR de SVT de l'académie rappelant les consignes de sécurité et d'hygiène à suivre lors de la réalisation des travaux pratiques, ainsi que des pistes pour effectuer l'activité incriminée en toute sécurité.

K

Je vous demande expressément d'accorder la plus grande attention à ces préconisations et de veiller à ce qu'elles soient strictement appliquées dans votre établissement.

M

Notamment le TP concerné par l'accident portait sur la mise en évidence de la production de matière organique par les végétaux verts avec décoloration de feuilles de pélargonium à l'alcool bouillant : **en raison de la dangerosité de cette manipulation, je vous demande de ne plus réaliser l'activité nécessitant de l'alcool bouillant.**

Merci vivement.



William MAROIS